



Programme Janvier-Juin 2025

NA
PO
NAPOLEONICA
les conférences

En association avec:



Chers Amis,

Voici le programme de Napoleonica. Les Conférences pour le premier semestre 2025. Vous constaterez qu'il est riche et varié, avec quelques événements que je vous laisse découvrir.

Je vous signale une nouveauté : un cycle « JUSTICES A TRAVERS LES AGES : VOIES DE FEMMES », proposé et présenté par Alexandra Fabbri, magistrat, en partenariat avec l'EFB (École de Formation professionnelle des avocats des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris), l'AFHJ (Association Française d'Histoire de la Justice), le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature. Les conférences de ce cycle seront proposées le **mercredi** ou le **jeudi**, à 16 h 30. Il accueillera des intervenants nouveaux mais aussi quelques têtes d'affiche



NAPOLEONICA
les conférences



Mardi 7 janvier 2025, à 18 heures

**Rencontre-dédicace avec Michel Dancoisne-Martineau, directeur des Domaines nationaux de Sainte-Hélène, à l'occasion de la parution de son ouvrage :
Le dernier Napoléon (1819-1821)**

De l'exil de Napoléon, on croit tout savoir. Et on part bien souvent du principe que, rendu à Sainte-Hélène, il était condamné à y mourir. Cette lecture a posteriori est partiellement fautive. En réalité, l'Empereur a longtemps pensé qu'il pourrait revenir et reprendre sa carrière où il l'avait laissée. D'ailleurs, il passait ses journées, entre stratégie et comédie, à susciter ce retour auquel il croyait tant. Il faut attendre 1818, soit trois ans avant sa mort, pour que les puissances européennes statuent définitivement sur son sort : il resterait



à Sainte-Hélène jusqu'à ce que sa célébrité perdure, qu'il soit mort ou en vie. Cette décision retire à Napoléon la dernière chose qu'il lui reste : l'espoir. Commence alors une vie qu'il n'avait jamais expérimentée, celle, selon ses propres termes, d'un « homme et rien que cela ». C'est le récit de ces deux dernières années, quasiment jour par jour et heure par heure, que fait **Michel Dancoisne-Martineau**, le conservateur des Domaines français de l'île de Sainte-Hélène depuis 1987. Il dévoile un Empereur totalement méconnu, qui dépense désormais son temps et son énergie à la création et à l'aménagement d'un jardin qu'il conçoit dans les moindres détails, à la lecture, cette passion qui jamais ne l'avait quittée, même au sommet de sa gloire, à des promenades à cheval, à l'organisation et à la décoration de son intérieur, bref c'est un Napoléon pour ainsi dire « domestique », redevenu, pour la première fois depuis l'enfance, homme parmi les hommes, qui ne court plus ni après la gloire, ni après le pouvoir, que l'on découvre. Voici enfin révélée l'histoire la plus intime de l'homme le plus célèbre du XIXe siècle.

Depuis 1987, **Michel Dancoisne-Martineau** est Consul honoraire de France à Sainte-Hélène et conservateur des Domaines français de l'île, lesquels comprennent Longwood, la résidence de Napoléon. Il est également historien. Il a notamment été commissaire de l'exposition « Napoléon à Sainte-Hélène » qui s'est tenue en 2016 au Musée de l'armée de l'Hôtel des Invalides. Il est aussi l'auteur de plusieurs livres, dont un récit autobiographique salué par la presse : *Je suis le gardien du tombeau vide*.

Inscriptions le jeudi 2 janvier 2025.



Mardi 14 janvier 2025, à 18 heures

Le conclave de Venise (novembre 1799-mars 1800) : les secrets de l'élection de Pie VII

Par Xavier Maréchaux



Après le décès de Pie VI emprisonné à Valence en août 1799, les cardinaux se rassemblent tant bien que mal à Venise pour élire un nouveau pape, Rome à peine libérée des Français ne semblant pas sûre. Pendant plus de trois mois, les cardinaux enfermés dans le couvent bénédictin de l'île de San Giorgio, jouent l'avenir de l'Église dans une Europe déchirée par la guerre. Malgré les pressions de l'Autriche et de ses représentants à l'intérieur du conclave, ils élisent finalement un pape francophile, Barnaba Ciaramonti, qui prend le nom de Pie VII. **Xavier Maréchaux** nous présente les débats, parfois très violents, qui ont déchiré le conclave, les alliances et les trahisons qui, en fin de compte, voient la victoire du camp favorable à une Église indépendante.

Ancien élève de Michel Vovelle à l'Université de Paris I, **Xavier Maréchaux** est professeur d'histoire et d'éducation à la State University of New York at Old Westbury, il est spécialisé dans l'histoire de l'Église sous la Révolution et l'Empire. Il a publié aux éditions Vendémiaire *Noces révolutionnaires, le mariage des prêtres en France*. Sa biographie *Pie VII, le pape qui défia Napoléon* est sorti en 2024 aux éditions Passés/Composés.

Inscriptions le jeudi 9 janvier 2025.



Mercredi 15 janvier 2025 à 16 h 30

Dans le cadre du cycle « JUSTICES A TRAVERS LES AGES : VOIES DE FEMMES », en partenariat avec l'EFB (École de Formation professionnelle des avocats des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris), l'AFHJ (Association Française d'Histoire de la Justice), le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature

Présenté par Alexandra Fabbri

Emmanuel de Waresquiel, *Le droit, le juge et la guillotine: le procès de Jeanne du Barry* et **Jean-Clément Martin**, *Peut-on parler de justice à propos des procès faits aux femmes en Vendée, en 1794 ?*

« Le procès de Jeanne du Barry (7 et 8 décembre 1793), à 47 ans, en pleine terreur, peut être analysé en miroir du redressement moral initié par la Révolution : contre les désordres sexuels de l'ancienne monarchie qu'elle incarne à travers l'immense littérature pamphlétaire qui depuis des dizaines d'années l'accuse d'avoir avili le roi lors de son « règne » versaillais de 1768-1774, quand elle était la maîtresse officielle de Louis XV ; contre l'argent et la corruption par l'argent contraire à la vertu républicaine (par ses immenses collections, par la publicité donnée à ses diamants à l'occasion du vol de ces derniers en 1791; n'oublions pas que son banquier et les deux fils de ce dernier sont guillotins en même temps qu'elle). Son procès décidé à l'avance devant le tribunal révolutionnaire créé en mars 1793 n'est qu'accessoirement politique. Il doit être compris, dans un contexte fortement misogyne, comme une grande leçon de morale lancée contre les femmes de l'ancienne cour et bien au-delà contre toutes les femmes. Le procès de Jeanne du Barry est un procès en féminisation de l'Ancien Régime. Avec elle, c'est le libertinage qui devient contre-révolutionnaire.»

Parmi les milliers de jugements rendus par les multiples tribunaux et commissions établis pour juger les contre-révolutionnaires vendéens et chouans entre 1793 et 1794, les procès-verbaux des sentences rendues contre des femmes par une commission militaire à Angers obligent à discuter de l'emploi de la notion de justice pour qualifier précisément ces procédures, parfaitement documentées et très représentatives de la situation régionale à ce moment.

Inscriptions le vendredi 10 janvier 2025.



Mardi 28 janvier, à 18 heures

Conférence citoyenne

« Connaître pour agir »

La Direction nationale du Renseignement territorial

Par Bertrand Chamoulaud



La filière « renseignement » de la direction générale de la police nationale (DGPN), la DNRT est l'un des quatre services de renseignement du ministère de l'Intérieur avec la direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ), la direction du renseignement de la préfecture de police de Paris (DRPP) et la sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) de la gendarmerie nationale.

La DNRT fournit au chef de l'État, au gouvernement, aux représentants de l'État et à l'ensemble des services et filières métiers de la police nationale des renseignements dans les domaines institutionnel, économique et social ainsi que dans tous les domaines susceptibles d'intéresser l'ordre public, notamment à l'occasion de grands événements et de déplacements officiels. La DNRT contribue aussi à la prévention et à l'entrave des risques et menaces identifiés. Elle mène ou participe à des enquêtes administratives.

Pleinement intégrée à la communauté française du renseignement, la DNRT est chef de file de la lutte contre les extrémismes violents.

Bertrand Chamoulaud est directeur national du Renseignement territorial.

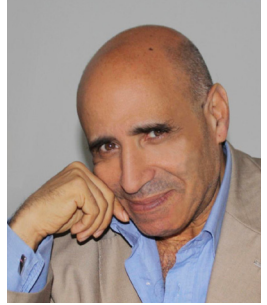
Inscriptions le jeudi 23 janvier 2025.



Mardi 11 février 2025, à 18 heures

Révélation sur les origines françaises de l'armée égyptienne

Par Ahmed Youssef



Les témoignages donnent non seulement une version différente des faits mais surtout une dimension surprenante à celui qui deviendra l'empereur le plus puissant du monde. Dans leur prolongement, les poèmes arabes à la gloire de Napoléon sont captivants et surprenants.

C'est bien en Égypte, sous l'impulsion de Bonaparte, que le nationalisme arabe est né. Le conquérant a tout préparé, tout fait pour créer une armée égyptienne, et ce, afin de changer à jamais le monde arabe. Un des officiers de l'empire, Joseph Anthelme Sève, sera le chef d'état-major de la toute nouvelle armée sous Mohamed Ali d'Égypte. Victorieuse sur les scènes de guerre au Moyen-Orient, cette armée garde encore aujourd'hui le souvenir de son créateur français.

Pour dire merci à Napoléon, le chef des armées égyptiennes, Ibrahim Pacha, décide de s'incliner devant la tombe de Napoléon lors de sa visite à Paris en 1848. 50 ans plus tard, le plus grand poète arabe de tous les temps, Ahmed Chawqui (surnommé le prince des poètes) écrira une épopée intitulée « *sur la tombe de Napoléon* ».

Ahmed Yousef partira de cette visite pour évaluer l'impact de Bonaparte sur le nationalisme arabe d'aujourd'hui.

Au carrefour des disciplines, **Ahmed Youssef** est écrivain, journaliste, historien et membre du Conseil d'administration de l'Institut d'Égypte. Il a notamment publié *Bonaparte et Mahomet* (2003, traduit en plusieurs langues), traduit en arabe le volume « *Égypte* » de la Correspondance générale de Napoléon. Son dernier ouvrage, *Bonabarta : Napoléon, une passion arabe* (Passés/ Composés, 2024) a été couronné du prix Mauguin de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il dédicacera cet ouvrage à l'issue de la conférence.

Inscriptions le jeudi 6 février 2025.



Chemins de traverse L'histoire à l'écran

Mercredi 5 mars 2025, à 18 heures

Animé par Arthur Chevallier



Depuis l'Antiquité, le théâtre et la peinture ont démontré le formidable potentiel de mise en scène de l'histoire. Rien ne se prête mieux au spectacle que l'aventure des hommes, les destins les plus fabuleux, les chutes les plus tragiques. Sophocle et Shakespeare l'avait compris. Et c'est très logiquement que le cinéma s'est emparé de l'histoire dès ses débuts. En 1896, les frères Lumières ont réalisé un film sur l'empereur

Néron. Un an plus tard, ils mettront en scène Napoléon. Que dire enfin de l'influence considérable du *Napoléon* d'Abel Gance, chef d'œuvre incontesté, qui a suscité passions et vocations ? La télévision poursuivra ce mouvement en imaginant des séries consacrées à l'histoire de France, des téléfilms qui ont rencontré un succès populaire, et qui ont d'ailleurs été parfois méprisés pour ça. Pourquoi d'ailleurs opposer le grand public à la qualité ? Des *Misérables* incarnés par Gérard Depardieu à la série *Un Village français*, en passant par l'immanquable *Napoléon* joué par Christian Clavier, le petit écran a contribué à faire rayonner, avec talent et précision, notre patrimoine culturel. Plus récemment, on aimait répéter que la télévision avait abandonné son devoir de transmission. A la rentrée de septembre 2024, une production phénoménale a contredit cette affirmation, l'adaptation de la série romanesque de Robert Merle consacrée aux Guerres de religion, *Fortune de France*. Avec, dans le rôle principal, Nicolas Duvauchelle. Une première saison diffusée sur France 2 qui a rencontré un triomphe puisque chaque épisode a rassemblé plus de 2 millions de téléspectateurs. Pour en discuter, nous avons le plaisir de recevoir le réalisateur de la série, **Christopher Thompson**, son scénariste, **Fabrice Roger-Lacan**, son coscénariste et conseiller historique, **Baptiste Roger-Lacan**. Ils dévoileront les coulisses de ce tournage hors-norme, qui a posé un nombre considérable de défis intellectuels et logistiques pour adapter le XVIIe siècle à notre regard contemporain.



Baptiste Roger-Lacan est agrégé et docteur en histoire. Il a été rédacteur en chef adjoint du Grand Continent, et il est aujourd'hui chargé de recherches à l'Institut Catholique de Paris. Il est également scénariste. Son premier livre, *Le Roi*, une autre histoire de la droite, paraît en mars 2025.



Auteur et scénariste, **Fabrice Roger-Lacan** a écrit les premiers films d'Isabelle Nanty et d'Edouard Baer. Il a mené une grande carrière au cinéma et au théâtre, où il a enchaîné les succès populaires avec ses pièces, *Cravate Club* (avec Edouard Baer et Charles Berling), *Chien-Chien* (avec Alice Taglioni) ou *Encore un instant* (avec Michel Laroque et François Berléand).

Scénariste, réalisateur et acteur, **Christopher Thompson** est une figure du cinéma français. Il a écrit le scénario de *La Buche*, *Fauteuil d'orchestre* ou encore *Des Gens qui s'embrassent*. Il est également l'auteur de la série consacrée à Brigitte Bardot, *Bardot*, diffusée sur France télévision en 2023.



Inscriptions le jeudi 27 février 2025.



Jeudi 6 mars 2025 à 16 h 30

Dans le cadre du cycle « JUSTICES A TRAVERS LES AGES : VOIES DE FEMMES », en partenariat avec l'EFB (École de Formation professionnelle des avocats des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris), l'AFHJ (Association Française d'Histoire de la Justice), le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature

Présenté par Alexandra Fabbri

Hervé Leuwers, *Le divorce au temps de la Révolution et*

Chantal Prévot, *Le corps des femmes et la médecine au commencement du XIXe siècle*

L'acte de naissance du divorce, le 20 septembre 1792, précède d'une journée celui de l'abolition de la royauté et de l'entrée en république ; une nouvelle étape de la Révolution commence. Dans un pays en guerre, l'introduction du divorce ne se contente pas de changer la destinée des familles ; le décret participe aussi d'une remise en cause de l'autorité du mari et du père, d'une transformation du droit familial, ainsi que de l'ouverture d'un débat sur les droits des femmes, aux accents parfois étonnamment modernes.

Exploitant les dernières découvertes d'une science médicale en pleine évolution et les prises de position des Lumières, les docteurs du début du XIXe siècle examinaient tout autant le corps que la conscience. Leur conclusion confirma la thèse philosophique de la « collusion étroite chez les femmes entre le physique et le moral, plus que chez l'homme », rendant impossible pour une personne du sexe d'atteindre une pleine capacité à l'égale de celle de son conjoint. Manuels et ouvrages scientifiques fixèrent pour longtemps la conception d'un corps féminin trop sujet aux maladies et aux variations de l'utérus pour donner aux femmes une part du pouvoir politique, économique et intellectuel.





Hervé Leuwers est professeur d'histoire moderne à l'Université de Lille et ancien directeur des *Annales historiques de la Révolution française* (Armand Colin). Il est Président de la Société des Etudes Robespierriistes.

Il est spécialiste de la Révolution française et de la société judiciaire des XVIIe et XVIIIe siècles.

Il a notamment publié *L'invention du barreau français, 1660-1830* (EHESS, 2006), *La Révolution française et l'Empire* (PUF, 2011), *Robespierre* (Fayard, 2014 ; rééd. Pluriel, 2016) et *Camille et Lucile Desmoulins* (Fayard, 2018).

Historienne, diplômée en bibliothéconomie et en histoire, **Chantal Prévot** est directrice de la bibliothèque Martial-Lapeyre de la Fondation Napoléon. Ses travaux portent notamment sur la vie quotidienne, sur l'histoire des femmes et sur Paris au Premier Empire. Elle fut un des commissaires de l'exposition *Napoléon n'est plus* (2021, Musée de l'Armée). Son dernier ouvrage, *Le sexe contrôlé. Être femme après la Révolution* est paru en 2024 aux éditions Passés Composés.



Inscriptions le vendredi 28 février 2025.



Mardi 25 mars 2025, à 18 heures

Les premiers préfets maritimes, 1800-1815

Par Patrick Le Carvèse

La marine napoléonienne est surtout connue par les batailles. Son administration en revanche, fait figure de parent pauvre : quelques lignes dans les dictionnaires. Pourtant les préfetures maritimes sont un élément clef de la politique navale de Napoléon. Rompant avec l'organisation antérieure de la Marine, Napoléon concentre, dans les mains d'un seul, des attributions autrefois réparties entre militaires, administrateurs et ingénieurs. Le nombre, et parfois l'implantation des préfetures maritimes, change au fur et à mesure que l'Empire évolue. Napoléon peut compter sur le travail remarquable de 34 préfets maritimes, venus d'horizons variés. Aujourd'hui, les préfetures maritimes existent toujours, et même si leurs attributions ont été modifiées au cours du temps, même si la désignation des préfets maritimes se fait exclusivement parmi les officiers généraux de la Marine, la pérennité de l'institution permet sans aucun doute de la ranger au nombre des « masses de granit » que la France doit à Napoléon.



Patrick Le Carvèse, universitaire et ancien fonctionnaire des Finances, a rejoint en 2006 l'équipe l'édition de la *Correspondance de Napoléon*, ce qui l'a conduit à approfondir les questions maritimes et à écrire des articles dans ce domaine. En 2024, il a publié *Les premiers préfets maritimes, 1800-1815* (2 tomes) et rédigé, dans la *Nouvelle histoire économique du consulat et de l'Empire*, sous la direction de Thierry Lentz, le chapitre sur *Le coût des constructions navales sous l'Empire*.

Inscriptions le mardi 18 mars 2025.



Conférence musicale

Jeudi 3 avril 2025, à 19 heures

à l'église anglicane Saint-Georges 7, rue Auguste Vacquerie 75116 Paris

Rodolphe Kreutzer (1767-1832).

Violoniste superstar, compositeur, chef d'orchestre et habile survivant de régimes politiques successifs

Par Peter Hicks



Si aujourd'hui on évoque Rodolphe Kreutzer, ce n'est que sous l'ombre tutélaire de Ludwig Beethoven qui lui dédia une sonate que le dédicataire considérait impossible à jouer. Pourtant, ce Versaillais survivant de quatre régimes politiques successifs poursuit dès son jeune âge une carrière extraordinaire, non seulement comme exécutant mais aussi comme compositeur : sa Marche favorite, dite des Tartares connut une renommée internationale (c'était également le morceau préféré du premier Empereur des Français) et sa « comédie mise en musique » *Paul et Virginie* était très appréciée. Ses études de violon restent aujourd'hui

encore incontournables. De même son rôle de Premier professeur de violon à l'Institut de Musique devenu Conservatoire national en 1795 demeure une étape clé pour l'enseignement musical en France. Accompagnateur de Bonaparte en Italie pendant la Première Campagne, il resta proche de l'homme tout au long de l'Empire, devenant Premier violon de la Chapelle et de la musique particulière de Bonaparte, puis Premier violon de l'Empereur. Par la suite, il devint le premier chef d'orchestre de l'Académie royale de musique et Maître de la Chapelle royale sous la Restauration. Le critique musical et contemporain Fétis donnait de lui une description assez « napoléonienne » : « Kreutzer dut tout à son instinct et rien à l'école ». Voici une redécouverte de celui que Berlioz considérait comme un génie bien au-dessus de « ce pantin de Rossini » !

Peter Hicks, au piano et chant, sera accompagné de **Chad Slater** au violon, **Jérôme Treille** au violoncelle, **Morgane Collomb**, soprane et **Laura Kimpe**, soprane.

Inscriptions le lundi 24 mars 2025.



Mardi 8 avril 2025, à 18 heures

La dernière invasion.

Quand la France révolutionnaire débarque dans les îles britanniques

Par Maxime Reynaud

Dans le souvenir collectif, jamais la France ne serait parvenue à débarquer en Angleterre. L'échec de Napoléon étant le symbole par excellence de cette perception. Celle-ci omet toutefois plusieurs opérations, comme celle menée en 1216-1217 par Louis de France, le futur Louis VIII. Plus proche de nous, pendant la période révolutionnaire et impériale, un débarquement dans les îles Britanniques a bel et bien eu lieu : en Irlande. Influencée par les idées de la Révolution française, l'île est de plus en plus étroitement contrôlée, jusqu'à exaspérer un sentiment national qui débouche sur la grande révolte de 1798. La France y voit alors une fenêtre d'opportunité pour porter un coup à sa rivale historique. Pourtant, l'opération sera mal conçue dès l'origine, avec des effectifs insuffisants, une planification trop hâtive et une préférence pour l'expédition d'Égypte. Le débarquement du général Humbert, en août 1798, interviendra après l'écrasement de la révolte irlandaise et ne disposera que d'un peu plus de 1 000 hommes. Ils feront pourtant des prouesses, remportant 9 victoires face à un adversaire fort de 100 000 hommes : le triomphe de Castlebar permet de libérer une partie de l'ouest de l'île. Mais le Capitole est proche de la Roche tarpéienne : après 33 jours, le corps expéditionnaire est vaincu. Longtemps oubliée, l'opération n'en pose pas moins une question clé : la fenêtre d'opération de 1798 face à l'Angleterre était-elle plus importante pour la France que celle de 1805 ?



Diplomate, **Maxime Reynaud** a travaillé dans les départements juridique et des affaires stratégiques du ministère des Affaires étrangères ainsi que dans les ambassades de France en Serbie et Grèce. Il est auteur de deux ouvrages historiques, *La Première guerre mondiale dans l'Océan Pacifique* (2021) et *La dernière invasion* (2024), chez Passés / Composés.

À l'issue de la conférence, Maxime Reynaud dédicacera ce dernier ouvrage.

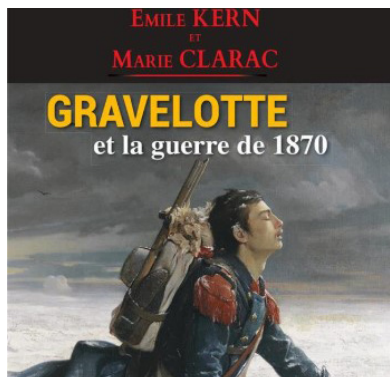
Inscriptions le jeudi 3 avril 2025.



Mardi 6 mai 2025, à 18 heures

Gravelotte et la guerre de 1870 : histoire, mémoires et représentations

Par Émile Kern et Marie Clarac



Peu de conflits ont autant marqué l'histoire de France et de l'Europe en étant aujourd'hui si peu connus, que celui de 1870-1871. La guerre, déclarée par Napoléon III, le 19 juillet 1870, se termine le 10 mai 1871 au traité de Francfort par la défaite de la France. Cette guerre perdue est lourde de conséquences : elle marque la fin du Second Empire en France et l'avènement de l'Allemagne comme puissance hégémonique sur le continent européen.

Commence alors une interprétation différente du conflit des deux côtés du Rhin : pour la France vaincue, il s'agit d'honorer le courage et le sacrifice des combattants alors que du côté allemand, on chante la gloire des armées de l'Empereur Guillaume Ier. Les tableaux, les sculptures, les monuments aux morts et les écrits dans toute leur

diversité, entretiennent les mémoires du premier conflit franco-allemand et portent les germes de la revanche qui engendrent les guerres de 1914 et 1945.

Alors que l'année commémorative se déroulait en plein Covid-19, les études et la mémoire de la guerre de 1870 bénéficiaient d'un regain d'intérêt et d'un regard élargi sur la question. Cette intervention essaiera de mettre en avant ce regain d'intérêt et présentera les différentes manières de voir et de percevoir la guerre de 1870 des deux côtés du Rhin depuis 150 ans.

Émile Kern est agrégé et docteur en histoire, directeur de la collection Grandes Batailles-Regards Croisés et de diverses revues d'histoire (*Revivre l'histoire*, *La France au combat*). Une importante partie de son corpus d'étude interroge les périodes impériales et la reconstitution historique.

Marie Clarac est attachée principale de conservation du patrimoine au Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne. Ses sujets d'études portent sur les liens entre l'art et la politique et l'art et la religion. Elle a collaboré à plusieurs expositions portant sur les sujets des Premier et Second Empires : « *Au-delà du Maître, Girodet et l'atelier de David* » à Montargis, « *Napoléon III et Eugénie reçoivent à Fontainebleau* » à Bordeaux, « *Léon Bonnat peintre il y a cent ans* » à Bayonne.

À l'issue de la conférence, les auteurs dédicaceront leur ouvrage *Gravelotte et la guerre de 1870* aux éditions C2P.

Inscriptions le mercredi 30 avril 2025.



Mercredi 14 mai 2025 à 16 h 30

Dans le cadre du cycle « JUSTICES A TRAVERS LES AGES : VOIES DE FEMMES », en partenariat avec l'EFB (École de Formation professionnelle des avocats des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris), l'AFHJ (Association Française d'Histoire de la Justice), le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature

Présenté par Alexandra Fabbri

Patrice Gueniffey, *Esther ou la guerre des Maccabées au féminin*, et
François Ost, *L'autre loi de la cité : les femmes dans la tragédie grecque*

La démocratie athénienne réservait un sort peu enviable aux femmes ; elles y avaient peu ou pas « droit de cité » ; le propos de cette contribution est de suggérer que le corpus tragique (32 pièces dont 20 ont des femmes pour héroïnes) ne s'accommode pas de cette situation et repose inlassablement cette question : « de quel droit » ? Sur la scène du théâtre de Dionysos, dieu de la transgression, la cité se tend un miroir et interroge ses certitudes. Donnant voix aux femmes, parfois implorantes, parfois terrifiantes - et à tant d'autres encore, toujours résistantes -, Eschyle, Sophocle et Euripide font entrevoir une cité plus solidaire et plus tolérante. Les questions que posent Hécube, Antigone, Médée, les Suppliantes et les Bacchantes sont encore les nôtres aujourd'hui.



Philosophe, Dramaturge, Professeur émérite à l'Université de Louvain, **François Ost** est l'auteur de nombreux livres en théorie du droit et droit de l'environnement, il a entre autres fondé l'Académie européenne de théorie du droit. Par ses contes juridiques, il est un des pionniers du courant droit et littérature.



Historien connu et reconnu, membre du jury des prix et bourses de la Fondation Napoléon, **Patrice Gueniffey** a publié de nombreux articles et ouvrages, dont un fameux *Bonaparte* (Gallimard, 2013).

Inscriptions le mercredi 7 mai 2025.



Mardi 20 mai 2025, à 18 heures

La fidélité envers Napoléon pouvait-elle se conjuguer avec la fidélité envers la France?

Par Florence de Baudus



L'exécution du roi Louis XVI bouleverse les consciences. L'arrivée au pouvoir de cinq directeurs, après la chute de Robespierre, ne calme pas les esprits. Et voilà qu'un astre se lève : un jeune général inspiré vole de victoire en victoire puis prend le pouvoir un certain jour de brumaire an VIII. Les républicains se réjouissent : cet homme, qui n'est pas né prince, pourra continuer l'œuvre de la Révolution. Les royalistes se réjouissent : cet homme, par son autorité, sera une rupture bienheureuse de la Révolution et, qui sait, pourra rétablir la monarchie.

Les catholiques se réjouissent : cet homme pourra mettre fin à la persécution religieuse et peut-être même permettra le rétablissement du culte. C'est ainsi que beaucoup de Français, de tous horizons, décident de se fier à Napoléon Bonaparte.

Or, le personnage va évoluer, parfois jusqu'à l'infidélité envers lui-même. Certains vont lui rester résolument fidèles, d'autres, pour demeurer fidèles à leurs idées, à leur foi, s'en éloigneront... sans pour autant le trahir ! Voyons comment huit personnages, très divers, et qui ont tous approché Napoléon Bonaparte, ont vécu ces quinze années de turbulences.

L'étude des archives de sa famille a orienté **Florence de Baudus** vers l'histoire du Premier Empire. C'est ainsi qu'elle a publié les biographies de Caroline Murat et de la princesse Pauline Borghèse. Elle a ensuite choisi d'observer Napoléon à travers le regard des souveraines de l'Europe, puis, aujourd'hui, sur la manière de vivre la fidélité dans la période tourmentée de la Révolution et de l'Empire.

À l'issue de la conférence, **Florence de Baudus** dédicacera son ouvrage *Servir l'empereur ou trahir la France ? (Passés/Composés)*, qui a obtenu le **Grand Prix de la Fondation Napoléon 2024**.

Inscriptions le jeudi 15 mai 2025.



Mardi 27 mai 2025, à 18 heures

Série « Nos lauréats ont du talent »

Les réalisations du comte de Rambuteau, préfet de la Seine, dans le Paris de la monarchie de Juillet

Par Baptiste Dumas-Piro

Le comte de Rambuteau, préfet de la Seine de 1833 à 1848, a transformé en profondeur la capitale française, veillant aussi bien à l'essor du nouveau Paris qu'à la protection de l'ancien. Celui qui a été le premier édile parisien a laissé des Mémoires dans lesquelles il livre un témoignage de son action. Cependant, le titre donné au dernier chapitre – « *Coup d'œil sur quinze années d'administration à Paris* » – laisse entendre qu'il ne prétendait pas à l'exhaustivité.

En effet, ce tour d'horizon n'embrasse pas la totalité de ses réalisations ; les monuments édifiés, ceux restaurés, les commandes d'œuvres confiées à une pléthore d'artistes sont évoquées marginalement. Pourtant, l'ampleur et la variété des chantiers parisiens sont à même d'éclairer les principes sous-jacents à l'ambitieuse politique édilitaire et artistique portée par Rambuteau et son administration. Le paysage monumental parisien et les programmes décoratifs publics – pérennes pour leur plus grande part – mettent en lumière la volonté d'ancrer dans la ville les symboliques et les valeurs que le régime se proposait d'incarner. Faire un retour sur le Paris de Rambuteau revient donc à comprendre ce qu'a été cette ville tout au long de la monarchie de Juillet.

Doctorant en histoire de l'art à Sorbonne Université, **Baptiste Dumas-Piro** réalise une thèse consacrée au *Comte de Rambuteau, préfet de la Seine de 1833 à 1848*, et aux effets produits par sa politique édilitaire et artistique sur l'ensemble de la ville de Paris sous la monarchie de Juillet. Il s'intéresse aux rapports entretenus entre les administrations et les beaux-arts au XIXe siècle, en s'attachant aux acteurs qui les composent. Il a reçu une bourse d'études de la Fondation Napoléon.



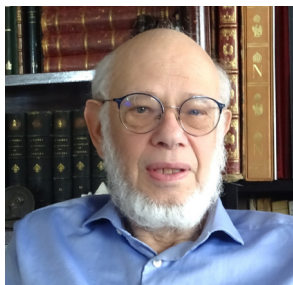
Inscriptions le jeudi 22 mai 2025.



Mardi 10 juin 2025, à 18 heures

Le Dr Jean-Noël Hallé, « l'arbitre et le flambeau »

Par Alain Goldcher



Issu d'une famille de grands peintres des rois de France, Jean-Noël Hallé (1754-1822) avait choisi la carrière médicale de son oncle Lorry, « dermatologue » de Louis XV. Ami à la fin de ses études de Fourcroy (1755-1809) et de Corvisart (1755-1821), il va participer avec eux à la formation moderne dans l'art de guérir : diplôme commun pour médecins et chirurgiens, apprentissage au lit des malades, connaissances en physique et en chimie... Lavoisier, B. Franklin, Ampère, Volta, Pinel, Percy et bien d'autres vont travailler avec lui. Il est un des rares médecins à avoir continué toutes ses activités, mal-

gré la période troublée de l'histoire de France, sous la royauté, la période révolutionnaire, l'épopée napoléonienne et la restauration.

Son domaine de prédilection était l'hygiène ; il occupait le poste de professeur de la première chaire à la faculté de médecine de Paris, créée pour lui par Fourcroy. On lui doit la découverte d'une mort par anémie sans saignement visible, la première électrothérapie, la défense acharnée pour la vaccination et du stéthoscope (Laennec était son élève). Toutes ses recherches avaient pour but d'améliorer l'état de santé des pauvres comme des fortunés, des humbles comme des notables : Marie-Josèphe de Beauharnais, des membres de la famille Bonaparte (Premier Médecin de Napoléon Ier, Louis, Pauline, Éli-sa), Louis XVIII, famille du Comte d'Artois...

Médecin à la retraite, fondateur et ex-directeur d'enseignements universitaires (Paris 5, 6 et 12), **Alain Goldcher** est l'auteur de plus de 150 articles et 5 livres de médecine. Passionné de l'épopée napoléonienne, il a été primé à deux reprises par l'Académie Nationale de médecine.

À l'issue de la conférence, Alain Goldcher dédicacera son ouvrage sur le docteur Hallé, qui a reçu le prix 2024 de l'Académie Nationale de Médecine et de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

Inscriptions le jeudi 5 juin 2025.



Mardi 24 juin 2025, à 18 heures

Série « Nos lauréats ont du talent »

Le Grand-maréchal Duroc (1772-1813), dans l'intime et l'ombre de la gloire

Par Marin Menzin

Duroc ne figure généralement pas dans la cohorte des héros qui surgissent à la pensée de qui se penche sur l'épopée napoléonienne. Loin derrière les Murat, les Ney, les Lannes... Le général Duroc reste tout entier fidèle à l'image qu'il a affiché de son vivant : secret et discrétion.

S'il n'est certes pas un sabreur, l'administrateur qu'il fut permit à Napoléon de maintenir son règne sous les auspices du faste et de la gloire qu'il avait voulu ressusciter pour lui.

La méconnue mais non moins prestigieuse fonction de Grand-maréchal du Palais qu'occupa Duroc fut au coeur même de la politique d'apparat voulue par l'Empereur, et Duroc fut, au-delà de cette lourde mission, l'homme de tous les secrets, de toutes les mises en scène du règne.

Fut-il aussi, comme on l'a parfois dit, l'ami et le confident de Napoléon ? Réponse difficile. Il fut en tous cas l'homme de confiance et l'omniprésence incarnée depuis les salons des Tuileries jusqu'aux champs de batailles où il trouva la mort. C'est ce destin particulier, mal connu, secret, que nous tentons d'explorer et, par lequel, nous cherchons à éclairer différemment la période du Consulat et de l'Empire.

Marin Menzin est actuellement doctorant en Histoire moderne à l'Université de Lorraine à Nancy. Il consacre ses travaux de recherches au Grand-maréchal Duroc, sous la direction de Laurent Jalabert, et plus largement aux XVIIIe et XIXe siècles militaires et politiques. Il est lauréat 2021 des bourses d'études de la Fondation Napoléon, et par ailleurs engagé dans le milieu associatif historique et élu à Grand dans les Vosges.



Inscriptions le jeudi 19 juin 2025.



NAPOLÉON2026

Soutenez notre grand projet
Histoire et culture pour le public jeune
FORMULAIRE DE DON

Coordonnées du donateur :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Courriel: _____

Je souhaite faire un don de :

20€ 50€ 100€ 200€ 500€ Autre montant _____ €

Modalités de paiement :

- **Par carte bancaire**, rendez-vous sur fondationnapoleon.org, rubrique « Faire un don », puis laissez-vous guider ;
- **Par chèque bancaire**, envoyez votre chèque signé libellé à l'ordre de « Fondation Napoléon » à : Fondation Napoléon – Souscription Histoire et culture pour le public jeune-7, rue Geoffroy Saint-Hilaire75005 Paris ;
- **Par virement bancaire**, contactez Alexandra Mongin amongin@napoleon.org+33(0)1 56 43 46 00,
- **Par le QR code ci-contre**, en indiquant souscription dans Remarques et saisissez le montant de votre choix.



Je ne souhaite pas que mon nom soit publié sur la liste des donateurs

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal : par mail par courrier

Date et signature : ____/____/____



NAPOLÉON2026

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Napoléon peut recevoir des dons fiscalement déductibles, que vous soyez un particulier ou une entreprise.

Des dons déductibles de l'impôt

Pour un particulier, les dons dits « manuels » donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel du donateur.

Pour une entreprise, la réduction est égale à 60 % du montant du don, les dons étant plafonnés à 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires avant impôt.

Plus d'informations sur notre site www.fondationnapoleon.org, rubrique : « Soutenez nos projets ».

Ce formulaire est à envoyer, accompagné de votre chèque de don, à l'adresse suivante :

Fondation Napoléon 7, rue Geoffroy Saint-Hilaire-75005 Paris France
Tel : + 33 (0)1 56 43 46 00

www.fondationnapoleon.org – www.napoleon.org

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 12 novembre 1987

Confidentialité

Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi des documents légaux et informatifs. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fondation Napoléon, A. Mongin, 7 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris- amongin@napoleon.org ou hovee@napoleon.org



7, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

Tél : 00 33 (0)1 56 43 46 00

www.fondationnapoleon.org

www.napoleon.org

Fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 12 novembre 1987



RAPPEL : Modalités d'inscriptions

L'entrée est gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles.

Dès l'ouverture des inscriptions pour chaque conférence, il est possible de s'inscrire auprès de notre hôtesse:

- par courriel : ce@napoleon.org;
- par téléphone au 01 56 43 46 00

Pour être tenu informé par courriel des activités de Napoleonica Les Conférences de la Fondation Napoléon, merci d'adresser vos noms, prénoms, adresses postales et internet par mail (ce@napoleon.org).



NAPOLEONICA
les conférences

Fondation Napoléon

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris

www.fondationnapoleon.org

Actualités de la Fondation Napoléon, de ses sites web, et du monde napoléonien : pour ne rien manquer, abonnez-vous à notre Lettre d'info !

